



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 29/04/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2025

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document 5169058		N° Client 0165285		Votre Commande CDE 1IQ09020H		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5916545	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 5916545 DU 29/04/2025 **															
CX139VH															
COMMENTAIRE R.A. : CX139VH															
NUMERO DE COMMANDE : 1IQ09020H															
I: BALAI ESSUIE VITRE AV OV				VAL578574 E10F04		1,00		4	19,50		50,00	9,75		9,75	
PAPR								4			10,00			-0,98	
I: BALAI ESSUIE VITRE AV OV				VAL578576 E10G03		1,00		4	23,00		50,00	11,50		11,50	
PAPR								4			10,00			-1,15	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 19,12															
CHER CLIENT															
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															
										Montants T.V.A. €		Total T.T.C €			
										acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration					
Total hors taxe €										(4) 20,000		22,94			
PI : 19,12										19,12					
MO : 0,00 19,12										3,82					
DIV : 0,00															

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

5169058 0165285 5916545

Echéance le : 31/05/2025

22,94



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de la facture et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'il ne fera l'objet d'aucun retard de paiement. L'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à terme échu au taux maximum de 5% (cinq pour cent) par an, plus les intérêts de retard, à compter de la date d'échéance des sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant maximum de 40 euros (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L441-12 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.